

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY

Date de la convocation : 24 décembre 2024

Afférents au CM : 11

Présents : 8

Votants : 8

SÉANCE DU 07 JANVIER 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le 07 janvier, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Hubert COUDOUR, Ophélie BERNARD

ABSENTS : Jonathan JACQUET, Clément VERNIN, Delphine JACQUET

SECRÉTAIRE : Aurélie THOMAS

FONDS DE SOUTIEN LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune de Cezay souhaite : acquérir une camionnette, et que ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe n°2 mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe.

Oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 042-214200354-20250107-DE_003_2025-DE



- sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (enveloppe n° 2) en vue de participer au financement de l'acquisition d'une camionnette, à hauteur de 6770.41 € maximum.
- autorise Madame le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Nombre de voix pour : 8

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le mardi 07 janvier 2025

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Aurélie THOMAS